



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/51/251/Add.5
9 avril 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ORDRE DU JOUR DE LA CINQUANTE ET UNIÈME SESSION
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Additif

À sa 94e séance plénière, le 27 mars 1997, l'Assemblée générale a décidé, sur proposition du Secrétaire général (A/51/237, par.1), d'inscrire la question ci-après à l'ordre du jour de sa cinquante et unième session :

166. Élection des juges du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991.
